

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2014/56**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	32

L'An deux mille quatorze et le jeudi 26 juin à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 19 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à Arudy.

**Présents titulaires :** M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSE, CARRERE, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

**Présents suppléants :** Mme GANTCH

M. COURTIE donne procuration à Mme TOUTU  
M. ALBIRA donne procuration à M. COUROUAU  
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

**Secrétaire de séance :** Mme CLAVIER

REÇU

le 30 - 3 JUIL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
de JONON S<sup>te</sup> MARIE

**OBJET : FINANCES - BUDGET « ATELIER RELAIS » : TRANSFERT DE CREDITS**

Le Président informe que le trésorier payeur nous a signalé que suite aux paiements de deux annuités sur le budget « ATELIER RELAIS », il manque 4 centimes au compte 66111 « Intérêts » et 46 cts au compte 1641 « Capital ».

Afin de régulariser cette situation il convient de transférer des crédits de compte comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 : Capital	1,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	1,00
	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6161 : Assurances	- 2,00		
66111 : Intérêts	1,00		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	1,00		
	<b>0,00</b>		

Le Président entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**APPROUVE** le transfert de crédits sur le budget 2014 de l'ATELIER RELAIS comme précisé ci-dessus.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON